

| COUPE DE L'OUEST DES DEPARTEMENTS | |
|---|---------------------|
| Date : samedi 10 juin et dimanche 11 juin 2017 | |
| Bassin : 25 m x 15 m | Lieu : BLOIS |
| Engagements extranat du lundi 29 mai au lundi 5 juin 2017 | |

Droit d'engagement : 150 € par département

à verser au comité régional d'origine

Les engagements non validés avant la date règlementaire de dépôt des engagements seront multipliés par deux soit : 300€.

| Date | Samedi 10 juin | Dimanche 11 juin |
|----------------------|----------------------------|------------------------------------|
| Ouverture des portes | 15 h 00 | 8 h 00 |
| Début des épreuves | 17 h 00 | 10 h 00 |
| Epreuves | 8 x 50 m nage libre filles | 100 brasse filles |
| | 8 x 50 nage libre garçons | 100 brasse garçons |
| | Course des remplaçants | 100 nage libre filles |
| | 100 papillon garçons | 100 nage libre garçons |
| | 100 papillon filles | Course des remplaçants |
| | 100 dos garçons | 8 x 100 4 nages individuel filles |
| | 100 dos filles | 8 x 100 4 nages individuel garçons |

ORGANISATION COMITE CENTRE-VAL DE LOIRE

Catégories :

Cette compétition est réservée à des **sélections départementales de 8 nageuses 13 ans et moins et 8 nageurs 14 ans et moins + 1 remplaçant par équipe.**

Règlement :

Chaque équipe présente obligatoirement 8 nageurs au 400 NL, 2 nageurs par épreuve individuelle et 1 équipe par relais. Un nageur doit participer **à deux épreuves individuelles de 100 m et aux deux relais**. Pour le relais 8 x 100 4N, il faut entendre que chaque nageur effectue un 100 4N individuel.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique,

Le remplacement d'un nageur :

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité départemental devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le conseiller technique régional ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Echauffement :

Echauffement des équipes filles le samedi de 15 h 00 à 16 h 00 et le dimanche de 8 h à 9 h Echauffement des équipes garçons le samedi de 16 h 00 à 17 h 00 et le dimanche à 9 h à 10 h

Classement :

Il s'effectue par addition des points à la table de cotation fédérale sur l'ensemble des épreuves. Les points des relais ne sont pas doublés.

Jury:

Chaque département est tenu de fournir un officiel

Pénalité pour non présentation d'officiels de : 50€ par réunion